Communiqué de presse du collectif « Touche pas ma ZEP »
Vendredi 6 janvier
La mobilisation ne faiblit pas à Paris comme à Marseille et démarre à Mayotte !

Mardi 3, jour de rentrée, la grève a touché plus de 5 académies (Versailles, Créteil, Amiens, Montpellier, Marseille, Lille...).
Mercredi 4, plusieurs établissements étaient fermés ou désertés par les élèves à la suite de l'appel des parents d'élèves à faire de leur établissement un "lycée mort".

Ce **jeudi 5 janvier**, une nouvelle journée de grève et de manifestation s'est déroulée à l'appel du collectif "Touche pas ma ZEP".

- Plus de **50 établissements** ont été touchés par la grève au niveau national.
- En **Ile-de-France**, **35 délégations d'établissements de la région parisienne élargie se sont déplacées à Paris** pour représenter leur lycée à la **manifestation** qui a regroupé **400 enseignant-e-s et élèves** qui ont défilé de Sciences Po à l'Assemblée nationale.
- A **Marseille**, où **5 lycées étaient fermés**, la **manifestation** a réuni également **400 personnes**.
- Dans l'**Oise**, **blocage par les élèves des 2 lycées** de **Creil** et de **Montataire.** Un cortège a même rejoint la manif parisienne.
- Dans le **Nord**, en plus de celui de **Denain** déjà mobilisé, c'est le lycée de **Wattrelos** qui s'est mis en grève où, dans la même cité scolaire Émile Zola, le collège est classé en éducation prioritaire depuis 2015 et évidemment... toujours pas le lycée !

Cependant, alors même qu'elle déclare à qui veut l'entendre que nos demandes sont légitimes, que notre tâche est incommensurable, que nous sommes l' "honneur de la République" *, une nouvelle fois, la Ministre a refusé de recevoir - ou faire recevoir par un membre de son cabinet - une délégation du collectif « **Touche pas ma ZEP !** » qui regroupe maintenant **96 lycées mobilisés signataires dans 14 académies**.

Au lieu de répondre concrètement à nos demandes, la **Ministre** a développé plusieurs **stratégies** depuis le début du mouvement :

1) Faire des annonces fumeuses.

- Prolongation d'une indemnité en fait vouée à disparaître à très court terme puisqu'elle sera dégressive dès la rentrée 2018 pour disparaître dès la rentrée 2020.
- Annonce de 450 emplois pour les lycées "défavorisés" - pour la seule rentrée 2017 - , en fait ponctionnés sur la création de nouveaux postes dans chaque académie, et dont la ministre se refuse toujours à publier la liste des établissements concernés.

2) Communiquer des chiffres faux aux médias. Le mardi 3 janvier l'annonce de seulement 10 lycées touchés par la grève au niveau national était tout simplement ridicule quand pas moins de 25 lycées étaient présents à l'AG de la seule région parisienne, 7 à l'AG de Marseille, sans compter les établissements mobilisés d'autres académies, et alors qu'il y avait 35 lycées représentés lors du rassemblement parisien !

Mme Vallaud-Belkacem aurait pourtant un moyen efficace de mettre fin à ce conflit et de mettre en accord ses actes et ses discours sur "l'école notre priorité". **En tant que Ministre en exercice, elle peut rapidement publier un décret** (comme cela a été fait d'ailleurs pour les indemnités). Ce décret définirait une carte élargie des lycées en éducation prioritaire assortie d'un label unique et contraignant en termes de moyens (effectifs par classe, cours en demi-groupe, personnels de vie scolaire). Il garantirait également la pérennité des indemnités et bonifications dont bénéficient les personnel-le-s de ces lycées.

Les AG d'Ile-de-France et d'Aix-Marseille ont voté la poursuite du mouvement dès vendredi avec la perspective d'un **nouveau temps fort national le mardi 10 janvier**.

Une **nuit des ZEP** sera organisée le **lundi 9 janvier**.

Ce **vendredi 6 janvier à Marseille**, encore **5 établissements étaient fermés**: Saint Exupéry, Diderot, La salade, La Viste et le Chatelier et la grève était très suivie dans 2 autres : l'Estoque et C.Jullian

Une grève massive en éducation prioritaire est prévue à **Mayotte**. **Les collègues demandent le classement en REP+ de tous les établissements.** Mayotte où d'ailleurs comme ailleurs toujours aucun lycée n'est classé en éducation prioritaire alors que toutes les écoles et les collèges du département sont classés REP ou REP+.

La semaine prochaine, ce sera grève reconductible dans l'éducation prioritaire, de Paris à Marseille en passant par Mayotte.

**Najat Vallaud-Belkacem le 5 décembre 2016 dans un discours lors des Assises inter-académiques de l'éducation prioritaire au réseau Canopé de l'académie de Metz-Nancy (https://twitter.com/najatvb/status/805738426511265796)*